

SPORTS VACANCES FORMATION

STAGES SPORTIFS

ETE 2007

REGLEMENT INTERIEUR

Les stages sportifs de SPORTS VACANCES FORMATION vous proposent quatre temps forts :

1 – LES ENTRAÎNEMENTS

Le premier must des nos stages sportifs est la qualité du programme d'entraînements et la richesse du message technique. Les entraîneurs sont donc sélectionnés pour leur capacité à organiser et diriger les séances minutieusement élaborées et à transmettre les informations techniques indispensables à la bonne progression de chaque stagiaire.

Il est donc exclu que l'entraîneur consacre son temps et son énergie à faire la « Police » pour un ou deux perturbateurs qui auraient un degré d'écoute et d'attention insuffisants ou qui ne respecteraient pas les consignes au dépend de ceux qui adhèrent pleinement au projet pédagogique.

2 – LA RECUPERATION ET LE BIEN-ETRE DES STAGIAIRES

La première mission de l'équipe pédagogique consiste à veiller à la sécurité et au bien-être de chaque stagiaire. De plus, le rythme biquotidien d'entraînements associé au programme d'animations engendre chez le stagiaire une dépense énergétique importante. De ces faits, chaque stagiaire devra se conformer rigoureusement et d'une façon non négociable aux règles de sécurité, de bien-être, de récupération et de forme physique. Ces règles concernent le sommeil, l'alimentation, l'hydratation, les étirements, les soins, la vie en collectivité dans le respect des infrastructures.

3 – LA DETENTE ET LES LOISIRS

Un programme d'animations est établi afin que chaque stagiaire vive de bonnes émotions de joie et d'amusement. Mais pour qu'il en soit ainsi, encore une fois, les règles de sécurité et de savoir-vivre devront être totalement respectées.

4 – LA COMMUNICATION ET LA VIE EN COLLECTIVITE

L'équipe pédagogique est recrutée également pour ses qualités humaines. Si elle a une obligation d'écoute afin de mieux comprendre les stagiaires et d'être ainsi en parfaite harmonie avec eux, elle a le devoir aussi de les sensibiliser voir de les obliger à respecter les valeurs socio-éducatives du sport et de la vie en collectivité. Non seulement nous ne tolérons pas dans le comportement du stagiaire le moindre manque de politesse à l'égard de toutes personnes rencontrées durant le séjour (camarades, éducateurs, membres du personnel de service, vacanciers...) mais en plus nous exigeons de sa part quelques règles de savoir-vivre comme le « Bonjour », le « S'il te plaît » ou le « Merci »...

Même si nous privilégions fortement la communication, l'appel au bon sens et à l'intelligence de chaque stagiaire, nous ne pouvons tolérer que l'un d'entre eux puisse perturber le bon déroulement du séjour. De ce fait, tout manquement à l'ensemble des dispositions prévues dans ce règlement sera communiqué aux parents ou tuteur légal et pourra entraîner les sanctions suivantes :

- Contraintes
- Avertissement
- Exclusion temporaire d'entraînements ou d'animations
- Exclusion définitive (renvoi à la charge des parents)

Ce règlement intérieur doit être signé par les parents qui reconnaissent en avoir pris connaissance.

A, le

Signature des parents ou tuteur légal
Précédée de la mention « lu et approuvé »